

Au fil du Miodet

Novembre 2025

RENTREE DES CLASSES A L'ECOLE PRIMAIRE

99 enfants ont effectué leur rentrée des classes 2025/2026 à l'Ecole primaire. Ils sont répartis de la façon suivante :

- Classe de PS/MS : 20 élèves (10 PS et 10 MS) La Directrice Mme GAUCHER les lundis et mardis et Mme BERNARD les jeudis et vendredis,
- Classe de GS/CP : 20 élèves (13 GS et 7 CP) Mme TRAPENARD les lundis, mardis et jeudis et Mme BOREL les vendredis,
- Classe de CP/CE1 : 19 élèves (10 CP et 9 CE1) Mme JACQUET,
- Classe de CE2/CM1 : 20 élèves (15 CE2 et 5 CM1) Mme RIGAUD,
- Classe de CM1/CM2 : 20 élèves (4 CM1 et 16 CM2) Mme FRAISSE.



*De gauche à droite : Manon GAUCHER–Isabelle FRAISSE–Anne BERNARD–Cindy JACQUET
Chrislaine RIGAUD–Laurence TRAPENARD*

La Directrice bénéficie d'un temps partiel cette année et est donc absente les vendredis. Ces jours-là, Mme JACQUET conserve sa classe mais assure si nécessaire l'intérim de direction.

Des heures de chorale concernant les cycles 1, 2 et 3 permettent des moments privilégiés de décroisement.

Mmes GRANJON et JALLAT-GAUDIN Enseignantes spécialisées ainsi que Mme DUVERT Psychologue scolaire peuvent intervenir dans le cadre scolaire pour un accompagnement individualisé, un bilan ou une rééducation.

L'Association des Parents d'Elèves très impliquée, participe activement au financement de nombreux projets dont les enfants sont les bénéficiaires. Cette année, le cirque sera à l'honneur en collaboration avec la compagnie K'BESTAN. Un spectacle sera présenté à l'issue de cette initiation.

L'équipe du périscolaire



De gauche à droite : Chrystèle TRAVERS, Youmi PENIN, Virginie GALLOIS ATSEM et Directrice de l'Accueil Collectif de Mineurs, Lysiane LURVOIS, Mélanie AUBERGEON, Axelle CHABANAT.

La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle est un sujet préoccupant pour la plupart des familles. Il est donc indispensable de proposer aux parents, sur le temps périscolaire, des solutions d'accueil de proximité et de qualité favorisant la construction et l'épanouissement des enfants scolarisés.

L'accueil périscolaire permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement les enfants scolarisés et de proposer des activités de loisirs éducatifs encadrés par des personnels formés.

Cet encadrement est également assuré le temps de la restauration des enfants de Maternelles à la Briqueterie et du CP au CM2 à la cantine du Collège.

RENTREE DES CLASSES AU COLLEGE FRANÇOIS VILLON

Bienvenue à tous pour une nouvelle année scolaire !

La rentrée du lundi 1^{er} septembre s'est faite avec un nouveau Principal au Collège François-Villon de Saint Dier d'Auvergne, Bertrand DUBOIS qui vient de prendre le poste, succédant à Sébastien RODIER, parti à Clermont Ferrand à la tête du collège Jeanne d'Arc.

L'effectif est en hausse avec 185 élèves dont 23 internes. Ils sont répartis en deux classes par niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Les élèves de 6^{ème} ont été dotés par le Conseil Départemental d'un kit comprenant un sac, un stylo 4 couleurs, un crayon de papier et un dictionnaire de français.

Les collégiens de 3^{ème} lauréats du brevet 2025 seront prochainement reçus par le nouveau principal pour la remise de leurs diplômes.

L'équipe est composée de dix-huit enseignants, deux AESH, une CPE Vanessa FAULCONNIER, cinq Assistants d'Education, une gestionnaire Ingrid POINTUD et d'une secrétaire, Stéphanie ROBIN.

Un voyage scolaire pour les classes de 3^{ème} est à l'étude, direction l'Espagne.

Cette année, les élèves bénéficieront d'un mini forum des métiers et de la venue du bus de l'orientation.



BF

LES DRAGONS DE SAINT-DIER – CLUB DE TIR A L'ARC

Le club de tir à l'arc les Dragons de Saint-Dier a repris ses entraînements le 8 septembre. Cette année, le club compte 8 jeunes archers (à partir de 8 ans) et 15 adultes.

Les séances se déroulent :

- le lundi de 18h30 à 20h30 pour les adultes,
- le jeudi de 16h30 à 18h30 pour les enfants, puis de 18h30 à 20h30 pour les adultes.

Club familial et convivial, Les Dragons de Saint-Dier allient loisir et performance. Plusieurs licenciés participent régulièrement aux compétitions UFOLEP ou parcours 3D, où ils se distinguent par leurs résultats. Lors du dernier parcours 3D de Saint-Amant-Tallende, les neuf archers engagés sont revenus avec plusieurs médailles, dont cinq en or.

Le président, Jérôme LAVIEVILLE se félicite de l'implication du club dans la vie locale, notamment à travers la participation au marché de Noël et à la fête du 13 juillet.

Les Dragons de Saint-Dier souhaitent à toutes et à tous une belle année sportive et scolaire, sous le signe de leur devise : « *Force et Honneur* ».



CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS



Le nombre de félins en France ne cesse de croître et il en est de même dans le département du Puy-de-Dôme, tout comme le nombre de chats abandonnés qui augmente proportionnellement au nombre de naissances. Les refuges ne peuvent faire face à cet afflux de chats ! La saturation des refuges et les animaux errants entraînent une augmentation significative des maladies contagieuses.

La décision de stériliser votre chat relève du bon sens et contribue à son bien-être. C'est un acte de protection animale qui régule la surpopulation féline et diminue ainsi le nombre de cas

d'euthanasie forcée. L'Association Protectrice des Animaux (APA 63) lance régulièrement des campagnes de stérilisation et nous vous tiendrons informés des dates des prochaines campagnes.

Afin de vous venir en aide, la commune a fait l'acquisition de deux cages facilitant la capture des chats errants et sont à votre disposition à la Mairie pour prêt.

Si vous souhaitez faire passer une annonce, un article, une photo, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail : mairie-st-dier@wanadoo.fr

TRAVAUX DE VOIRIE



Les travaux de voirie rurale ont été réalisés par l'entreprise Eiffage fin septembre.

Consolidation du chemin du Roc au village du Crohet.



Réalisation en enrobé du revêtement de la chaussée du chemin du Pont de bois.



Réfection de la couche d'usure du chemin de Paravesse en revêtement bicouche.



COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le dimanche 9 novembre 2025.

Pour le marché de Noël de notre village le 7 décembre 2025, le Comité participe activement à sa préparation. Si vous voulez vous joindre à nous, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons.



Contactez nous.

Jean-Yves CONFLAND Président du Comité des fêtes

100 MÉTIERS SAINT DIÉROIS

Depuis la rentrée de septembre, les activités de l'association ont repris avec les habitués de l'association mais aussi beaucoup de nouveaux adhérents.

Cependant, pour les enfants, il reste quelques places au cours de danse du mardi soir après l'école ainsi que pour le tout nouvel atelier de théâtre /clown le jeudi soir après l'école. Cet atelier est animé par le LASKAR THEÂTRE.

N'hésitez pas à venir essayer et à rencontrer l'animateur pour une séance gratuite.

Pour tout renseignements, contactez nous au :

06 08 78 95 53 ou par mail : les100metiers@gmail.com

L'association participe à l'organisation du Marché de Noël du village dimanche 7 décembre et sera présente avec plusieurs autres associations également organisatrices.



A bientôt, avec « LES 100 Métiers Saint-Diérois »

ATTENTION A L'ARNAQUE DES FAUX ÉBOUEURS

Des usagers contactent le Syndicat du Bois de l'Aumône, alertant sur des visites à leur domicile de faux agents. Ces derniers se font passer pour des éboueurs intervenant pour installer de nouvelles poubelles en échange d'argent et demandent également à rentrer au domicile des usagers.

Le Syndicat du Bois de l'Aumône appelle à la plus grande vigilance.

En aucun cas, le SBA ne procède à ce genre d'acte, ni n'est autorisé à collecter de l'argent à domicile.

Les usagers doivent signaler cette arnaque au SBA soit par mail : conseilusager@sba63.fr soit par téléphone au 04 73 64 74 44.



BILLOM COMMUNAUTÉ

• SANDRINE SESTER, NOUVELLE COORDINATRICE CULTURELLE À BILLOM COMMUNAUTÉ

Depuis le 2 juin 2025, Billom Communauté accueille Sandrine Sester au poste de coordinatrice culturelle. Elle aura pour mission de programmer et de mettre en œuvre des projets dans le cadre du dispositif d'Éducation artistique et culturelle (EAC). Ses principaux défis consisteront à développer des projets thématiques sur le territoire, en associant structures, écoles et différents publics, en lien avec les autres services communautaires.

L'action culturelle constitue une politique forte et affirmée des élus de Billom Communauté. L'arrivée de Sandrine Sester vient ainsi renforcer cette volonté de continuer à développer la culture et de la rendre accessible à l'ensemble du territoire.

Forte d'une longue expérience de chargée de production en intermittence du spectacle auprès de compagnies et structures culturelles, elle a ensuite travaillé six ans pour la Ville de Billom, où elle a contribué à la mise en place des résidences d'artistes.



• MATHIEU CHAUVELIER, NOUVEAU COORDONNATEUR ENFANCE JEUNESSE À BILLOM COMMUNAUTÉ

Depuis le 23 juin 2025, Billom Communauté accueille Mathieu Chauvelier au poste de coordonnateur Enfance Jeunesse. Sa mission principale consiste à mettre en œuvre la Convention Territoriale Globale (CTG), cadre politique et stratégique contractualisé avec la CAF du Puy-de-Dôme, qui définit le projet social de territoire autour de cinq axes : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et santé environnementale et physique.

Ses premiers défis consisteront à s'approprier rapidement les spécificités du territoire et à impulser, coordonner et développer les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans la CTG, en lien avec les partenaires locaux et les services internes de Billom Communauté.

Fort de plus de 30 ans d'expérience dans les métiers de l'animation, Mathieu Chauvelier a exercé comme animateur puis directeur d'Accueils Collectifs de Mineurs sur l'agglomération clermontoise, à Lyon et à Carcassonne Agglo. Il a ensuite occupé, durant près de dix ans, les fonctions de coordonnateur éducatif puis coordonnateur des politiques éducatives au sein du CIAS de Carcassonne Agglo. Natif du département, il a souhaité rejoindre une collectivité à taille humaine et mettre son expérience au service de Billom Communauté.



HALT Ô STOP

Halt ô Stop est un service proposé par la société ôHika basée à Billom, qui vise à développer le covoiturage par l'auto-stop organisé. Il s'agit très concrètement de mobiliers urbains qui organisent, facilitent et sécurisent le covoiturage spontané, alias l'auto-stop. L'idée est d'afficher sa destination grâce à des plaques prévues, de remplacer le pouce du stop en montrant sa destination. Pour que les automobilistes puissent s'arrêter en toute sécurité, une place est prévue devant ou derrière chaque panneau.

Pourquoi développer un tel service sur Billom Communauté ?

Les objectifs du projet sont nombreux. Il s'agit tout d'abord de donner une mobilité gratuite à tous et de sécuriser les auto-stoppeurs déjà existants, pour ne pas les laisser patienter dangereusement sur le bord des routes. Le service vise également à inciter et rassurer l'utilisation de cette pratique, institutionnalisée par la mise en place des panneaux. Ensuite, ce service intègre également un volet social important, pour lutter contre la précarité forte liée aux déplacements quotidiens. Il facilite les échanges, notamment car l'automobiliste connaît la destination du « haltostoppeur » mais il permet aussi aux habitants de se rencontrer et de s'entraider. Enfin, pour la Communauté de communes, il s'agit également de relier les communes du territoire entre-elles, par le biais de liaisons de ce nouvel outil de transport. Le service peut aussi offrir une alternative à l'autosolisme et réduire le nombre de voitures individuelles en développant à terme les habitudes de covoiturage.

Aussi, un total de 12 panneaux sont venus compléter les 4 déjà existants sur la commune de Billom. Ces nouveaux panneaux sont installés sur les communes d'Estandeuil, Mur-sur-Allier, Pérignat-ès-Allier, Saint-Dier d'Auvergne, Saint-Julien de Coppel et Vertaizon. Ils créent un véritable réseau d'auto-stop organisé sur les principaux axes du territoire de Billom Communauté.

Plus d'information sur ce service sur le site <https://haltostop.fr/carte-o-stop/>

BILLOM COMMUNAUTE : HABITAT

AMELIORATION DE L'HABITAT

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, l'habitat dégradé, les aides possibles, un seul numéro : **04 73 42 30 72**. Le service public RENOV' ACTIONS63 est là pour vous accompagner **gratuitement** dans vos démarches ou vous orienter vers le bon interlocuteur et le dispositif qui correspondra à vos projets et vos ressources.

Site internet : www.renovactions63.fr

Par ailleurs, Billom Communauté, en partenariat avec l'ANAH, mène une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur ses 25 communes, pour la période novembre 2022 à novembre 2027.

SOLIHA est l'opérateur choisi par la Communauté de Communes pour accompagner gratuitement les propriétaires occupants (sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux) et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de travaux pour de la rénovation énergétique, de l'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore la remise sur le marché de logements vacants.

Billom Communauté apporte des aides complémentaires à celles apportées à l'ANAH mais celles-ci ne sont mobilisables que si votre projet est accompagné par SOLIHA, financé par Billom Communauté et l'ANAH, et si vos travaux ne sont pas commencés avant étude du projet.

A partir de 2026, les permanences se tiendront exclusivement à BILLOM les 2^{èmes} mercredis du mois,

de 14 h 00 à 16 h 00 – Salle de l'Angaud – Mairie de Billom.

Vous pouvez consulter le calendrier à venir et prendre vos rendez-vous en ligne sur le site internet de Billom Communauté à www.billomcommunaute.fr.

HABITAT INDIGNE

Vous êtes locataire d'un logement qui présente des désordres ne permettant pas d'en assurer la décence ou qui pourrait engendrer des risques pour la santé et la sécurité, vous pouvez faire un signalement auprès de l'ADIL (voir ci-après) afin que Billom Communauté mette en oeuvre, à ses côtés, un dispositif de suivi (avec ses partenaires que sont la DDT, la CAF, l'ARS, la Maison des solidarités) auprès du propriétaire.

Pour rappel : tout bail locatif doit obligatoirement être accompagné des documents suivants : diagnostic de performance énergétique (DPE), constat de risque d'exposition au plomb (CREP), état de l'installation intérieure électrique, état de l'installation intérieure de gaz (cas échéant) et de l'état des risques et pollutions

PERMANENCES ADIL

L'Agence départementale d'information sur le logement du Puy-de-Dôme organise des permanences juridiques sur le territoire pour répondre à toutes vos questions en matière d'habitat. Il s'agit d'un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés relatifs : aux rapports locatifs, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, le voisinage ou encore la qualité de l'habitat.

Les permanences ont lieu tous les 4^{èmes} jeudis du mois de 9 h 00 à 12 h 00 (sauf juillet et août) et sans rendez-vous, exclusivement à la Maison des solidarités (Conseil départemental) à Billom.

Contact ADIL : 04 73 42 30 75

KASS'PATT

Vous souffrez d'une pathologie chronique et vous souhaitez vous maintenir en forme ou retrouver votre mobilité au quotidien : Rejoignez l'Association Kass'patt.

Kasspatt est une association créée en 2018 et qui a pour objet de promouvoir l'activité physique régulière à destination de toute personne porteuse de pathologie chronique et du public fragile.

Les objectifs de l'association :

- se remettre en mouvement par le biais d'activité physique adaptée afin de maintenir et /ou améliorer la santé,
- créer du lien social et restaurer l'estime de soi par la reconnaissance et l'appartenance à un groupe,
- permettre aux séniors de maintenir leur autonomie,
- les cours sont encadrés par des professionnels qui ont suivi une formation spéciale « Activité Physique Adaptée ». Aucune notion de compétition lors des cours, seulement de la bonne humeur et des mouvements simples et faciles à réaliser, chacun à son rythme. Le patient doit être muni d'une ordonnance de son médecin traitant.

La cotisation annuelle est de 70 € payable après le cours d'essai.

Les séances ont lieu à :

St Dier (mardi de 15h00 à 16h00 à la Briqueterie)

Cunlhat (mardi de 16h30 à 17h30 au gymnase)

Augerolles (Vendredi de 09h15 à 10h15 à la salle de réunion, derrière le restaurant "A la bonne Franck'ette")

Courpière (Vendredi de 10h45 à 11h45 à la salle Livradois)

Informations : 06 09 98 62 23 - patients.kasspatt@gmail.com



Le Conseil municipal vous souhaite de très
Joyeuses fêtes de fin d'année
ainsi qu'à vos familles et vos proches !



Au fil du Miodet

Bulletin municipal de la commune de Saint Dier-d' Auvergne
Directrice de publication : Nathalie SESSA
Rédaction, prise de vue et mise en page : Le Conseil Municipal
Dépôt légal : novembre 2025
Reprographie : La commune
Tirage : 400 exemplaires
Distribution : Les élus